

Grève chez Labeyrie : le baroud des ouvriers landais

Les ouvriers du site de Saint-Geours-de-Maremne entament une quatrième semaine de grève. La direction du groupe agroalimentaire a réussi à faire plier, hier, leurs collègues de Came et Jonzac

Benjamin Ferret
b.ferret@sudouest.fr

Trois semaines de combat pour des regrets. L'âme lourde, une partie des ouvriers de Labeyrie ont commencé à retrouver leurs postes de travail, aux premières heures du matin de ce jeudi 4 novembre. À la veille d'entamer une quatrième semaine de mouvement social, les employés du site d'abattage de Came (64) se sont résolus à accepter les conditions d'un protocole de sortie de grève.

« Financièrement, on ne peut pas tenir d'avantage », confie Sylvie Darrieumerlou au moment d'expliquer la raison de cette reprise d'activité, à 6 h 30. La déléguée syndicale Force Ouvrière de cette usine Labeyrie grimace. « On y retourne en étant déçu ; par défaut. Il n'y a pas eu d'accord. La majorité a décidé. »

Usée par un combat entamé à l'initiative des salariés, l'après-midi du vendredi 15 octobre dernier, la porte-parole des ouvriers de Came nourrit une profonde déception. « Je reste convaincu que cette grève aurait pu être évitée... Si la direction nous avait écoutés auparavant. »

Encore 300 grévistes

Son homologue de l'usine de Saint-Geours-de-Maremne (40), Stéphane Lecointre, partage cet avis de grand gâchis. Avec encore 300 ouvriers prêts à poursuivre la grève, un baroud a été lancé pour une nouvelle journée de mobilisation, ce vendredi. « Leur détermination m'impressionne. Cela relève le réel malaise au sein de l'entreprise. »

Ferme sur ses positions, la direction de Labeyrie, lancée dans une bataille d'usure face aux



L'usine Labeyrie de Saint-Geours-de-Maremne n'a plus connu d'activité depuis le 15 octobre.

PHOTO ISABELLE LOUVIER / SUD OUEST

travailleurs, en appelle « à la responsabilité des ouvriers ». Ceux de Jonzac (17), avaient été les premiers à reprendre le travail, au bout d'une semaine. À Came, malgré dix-neuf jours de grève,

« Il y va de la pérennité des emplois, du développement du groupe et de la filière »

les ouvriers se contenteront de maigres avancées sociales. Les augmentations de salaire demandées, de 10 %, ne seront que de 2,25 %, au 1^{er} janvier prochain. Elles ne concerneront qu'une partie des employés grévistes. « Avec la révision des conventions collectives, cette hausse va être quasiment absorbée. On

aura fait tout cela pour pas grand-chose », souffle Sylvie Darrieumerlou.

La direction des ressources humaines de Labeyrie fine foods se félicite d'avoir « bâti des solutions adaptées, dans un contexte de pacte social avantageux ». Des propositions qui ont pourtant été jugées « inadmissibles » par les grévistes du site de Saint-Geours-de-Maremne.

Mouvement historique

En cette période d'activité intense pour le conserveur et ses marchés de fin d'année, Bertrand Delmas n'a qu'un objectif : « La priorité absolue, c'est la reprise totale de l'activité. Il y va de la pérennité des emplois, du développement du groupe et de la filière. »

Ultimatum posé à cette première grève menée par les ouvriers de Labeyrie fine foods, de

puis juin 2012, elle restera comme un chapitre historique de cette entreprise fondée en 1946, par Robert Labeyrie. Propriété, depuis onze ans, de la coopérative agricole Lur Berri et du fonds d'investissement PAI Partners, la marque demeure une référence auprès des consommateurs de foie gras et de saumons fumés.

Avec un millier de salariés, dont la moitié chargée de l'abattage et de la transformation des canards gras, le mouvement connaît une ampleur rarement vue dans les Landes. Chaque jour, les ouvriers en grève se massent en bord de la départementale filant devant l'usine de Saint-Geours-de-Maremne.

Façon de rendre visible leur mouvement, une déambulation de plus de 500 personnes a été faite, le 20 octobre dernier,

CHEZ LES ÉLEVEURS

« Pas le bon moment pour une grève, surtout que toute la filière est dans la même galère. » Éleveur de canards, coopérateur de Lur Berri, Hervé Dupouy regrette que le conflit chez Labeyrie s'éternise. « Je livre 1 650 canards toutes les trois semaines. Là, on a neuf jours de retard sur la mise en gavage des prochains. On ne va pas pouvoir continuer ainsi ! » Installé à Castelnau-Tursan (40), il a eu l'assurance que « la coopérative versera des compensations » liées au retard généré. « Il n'empêche qu'à l'approche des fêtes, il va falloir rattraper le retard perdu. »

jusqu'à la mairie de cette commune des Landes. Le 29 octobre, les ouvriers de Labeyrie ont également mené une opération escargot de leur usine aux rues du centre-ville de Dax.

« Des traces »

Déjà meurtris des différents épisodes d'influenza aviaire vécus, touchés par une crise sanitaire du Covid traversée dans leurs usines, les ouvriers de Labeyrie savent que l'épilogue de ce conflit « laissera des traces dans l'entreprise ». La plupart des ouvriers contactés ne mesurent pas l'impact de leur mouvement sur la filière foie gras.

« Derrière cette grève, c'est encore l'absurdité d'un modèle économique exsangue qui est révélée », tance, quant à lui, le Modéf des Landes. Dans son bi-mensuel en date de ce 5 novembre, « Les informations agricoles », le syndicat agricole réagit au mouvement social chez Labeyrie. Le constat est cinglant : « Voir l'agriculture ainsi sacrifiée sur l'autel de l'économie et du profit relève de l'indécence. »

Quarante ans de radio libres dans le « Mag »

À l'automne 1981, naissaient les radios libres. Retour avec les pionniers des ondes sur cette époque épique



Le 9 novembre 1981, une loi met fin au monopole d'État en vigueur sur la radiodiffusion et autorise les radios libres à émettre. Très vite, des centaines de stations s'organisent, c'est une révolution sur les ondes.

À l'occasion des 40 ans de cette fameuse loi, le « Mag » a choisi de faire revivre ce temps des pionniers en donnant la parole à celles et ceux qui l'ont connu.

Le récit est illustré de savoureux documents d'époque comme cette photo d'un insti-

tuteur montant une antenne sur le toit de l'école de Villeréal (47) ou cette image d'une caravane servant de studio mobile à Born Radio, à Biscarrosse (40).

Voix marquantes

Le dossier sur les radios locales contient aussi une interview de Captain, voix marquante de la bande FM associative régionale, la carte des radios associatives actuelles et des rencontres avec plusieurs stations locales toujours existantes, comme Radio 4, dans le nord du Lot-et-Garonne, dont l'animatrice Sonia Vaubois fait la une du magazine.

À lire également dans le « Mag » de ce week-end : une balade historique à Saintes, ainsi que toutes les rubriques



et chroniques habituelles.

Le « Mag » est distribué chaque samedi avec « Sud Ouest » (le dimanche en Béarn et Soule).

Le comptage des palombes

Lieu d'observation (Journée du 04-11-21)	Vents dominants	Météo du jour	Nombre de vols	Estimation oiseaux	Cumul saison
Gavaudan (Lot-et-Garonne)	Est léger	Brouillard	0	0	48.735
Pressignac-Vicq (Dordogne)	Nul	Brouillard	0	0	84.758
Giscos (Gironde)	Ouest puis Nord-Est	Brouillard puis nuageux	0	0	33.495
Biscarrosse (Côte landaise)	Nord-Est	Averses	2	25	1.736
Brocas (Landes)	Sud-Ouest	Couvert	5	410	5.725
Saint-Jean-le-Comtal (Gers)	Nul	Beau puis couvert	0	0	6.068
Oloron (Béarn)	Ouest	Pluie, éclaircies puis pluie	0	0	905
Arnéguy (Pays Basque)	NC	Pluie	0	0	16.698
Banca (Pays Basque)	NC	Pluie	0	0	41.960
Sare (Pays Basque)	NC	Pluie	0	0	43.659
Urrugne (Pays Basque)	NC	Pluie	0	0	263.332

Ses protégé-livres primés à Paris

La Lot-et-Garonnaise Salima Allioui a été trois fois récompensée au concours Lépine qui s'est terminé lundi dernier. Elle y présentait des protégé-livres réutilisables, imaginés et conçus à Agen

Anne Gresser
a.gresser@sudouest.fr

« Un prix, oui, je l'espérais. Mais là, je me suis levée trois fois. C'est extraordinaire ! » Salima Allioui a récolté trois récompenses au concours Lépine qui s'est terminé lundi dernier : la coupe du Prix des actualités de la revue parlementaire, la médaille de la Monnaie de Paris et la médaille d'argent du Concours. Des trophées qu'elle emballa soigneusement dans d'épaisses écharpes quand elle doit les sortir.

Ils représentent les récompenses de plus de deux ans de travail pour développer un protégé-livre, baptisé Neocov, qui anonymise les livres de toutes tailles et qui les préserve grâce à

droit de lire des ouvrages politiques, religieux, sans être catalogués. C'est juste de la curiosité », estime-t-elle.

Précieux livres

Sa couverture, baptisée Neocov, protégé également les livres de poches, « mes précieux "Frères Karamazov" qui s'écornaient dans mon sac ! » Le livre, un objet sacré pour Salima, « j'ai grandi sans télévision pendant dix-huit ans, alors oui, je les choie ».

Voilà l'idée de Salima. Il a fallu la développer, la concrétiser. Alors, en 2019, elle intègre le Campus numérique, à Agen.

« Je veux que ces protégé-livres soient durables et fabriqués

